

*Débat spécial*

pourquoi notre parti appuie la décision du gouvernement.

Il a demandé à juste titre ce qui allait se passer ensuite et quelles allaient être les conséquences à long terme de notre intervention. Il a fait remarquer que cela met en question l'avenir du maintien de la paix. Le Canada a toujours joué un rôle dans les efforts de maintien de la paix. Il me semble que l'initiative à laquelle nous prenons part aujourd'hui est un changement radical. Nous nous trouvons en effet dans une situation où notre rôle n'est pas simplement de maintenir la paix, mais de l'instaurer.

Nous devons nous demander non seulement ce que sera la politique à venir pour nos forces armées, mais aussi — et je veux y consacrer l'essentiel de mon intervention — si nos hommes et nos femmes à l'étranger disposent des ressources nécessaires pour accomplir le travail qu'ils ont à faire. Le Canada s'est acquis une réputation en matière de maintien de la paix non seulement parce que nos militaires sont crédibles, mais aussi parce qu'ils sont compétents.

Je me trouvais avec d'autres dans le golfe et j'ai eu l'occasion de me rendre compte de cette compétence et du fait que les Forces canadiennes accomplissaient bien leur tâche quand on leur confiait une mission. Il faut donc nous demander si elles disposeront des ressources nécessaires à l'avenir.

Je le rappelle à la Chambre, au cours de la guerre du Golfe, quand nos navires ont été dépêchés dans la région, il a fallu réquisitionner un canon dans un musée pour l'installer sur le pont d'un des navires afin d'en compléter l'armement. Ce n'est pas le genre de matériel que méritent des militaires compétents quand ils se rendent dans un théâtre d'opérations.

Je rappelle à la Chambre que ce n'est pas que dans la situation de la guerre du Golfe que notre matériel a été mis en doute. À son retour de l'étranger, le général Mackenzie a déclaré: «Le Canada ne sera pas en mesure de participer à d'autres opérations de maintien de la paix à moins que les Forces canadiennes n'obtiennent plus d'argent et plus d'effectifs. Nos capacités de répondre aux demandes à venir ont pratiquement atteint leurs limites.» Cela, c'était avant que nous allions en Somalie. C'était avant la Somalie.

Il ajoutait: «Nos effectifs d'infanterie sont inférieurs de 1 200 membres à ceux de la force policière du Grand Toronto, et pourtant nous sommes chargés de maintenir la paix dans le monde.» Il a demandé si nous ne pourrions pas canaliser les dividendes de la paix par suite de la guerre froide, pour acquérir du matériel et des moyens de maintien de la paix en faveur des troupes canadiennes. D'autres se sont fait l'écho de ces propos.

Ce fut notamment le cas du colonel Alex Morrison qui appartient officiellement aux Forces armées et qui a dit que le ministère de la Défense songeait à former une force spéciale devant contribuer à répondre aux engagements de maintien de la paix contractés par le Canada envers l'ONU.

Mais les analystes, y compris M. Morrison, ont immédiatement fait remarquer qu'on examinait cette option au même moment où la puissance des Forces armées subit des réductions. «Cela me laisse perplexe», a-t-il dit. «D'une part, le gouvernement réduit systématiquement les effectifs des forces armées et d'autre part, voici qu'il parle de constituer une force spéciale. Cela montre que le gouvernement fédéral veut que le Canada demeure un chef de file mondial en maintien de la paix sans renier sa politique qui est de réduire les effectifs des forces armées.»

Ces observations sont celles d'hommes et de femmes compétents, dont certains servent ou ont servi autrefois dans les forces armées, et qui trouvent paradoxal que nous prenions davantage d'engagements dans le monde, exploitant nos ressources jusqu'à l'extrême limite, et que, en même temps, nous réduisions les effectifs et comprimions les fonds.

Lors du dernier exposé, il y a quelques jours, le ministère de la Défense a perdu encore un milliard de dollars, en plus des autres compressions qui avaient précédé. Pas la moindre indication de l'endroit où les coupes se feront ni des effets sur l'effort de maintien de la paix. Nous ne savons même pas si le maintien de la paix sera prioritaire dans les prévisions de dépenses du ministère. Ce sont des questions auxquelles le gouvernement doit répondre. Les hommes et les femmes que nous envoyons à l'étranger ont droit à une réponse.

Encore maintenant, dans ce dernier budget comme dans les budgets antérieurs, le ministère des Finances dicte la politique du ministère de la Défense nationale. Cela est inacceptable pour ces hommes et ces femmes sérieux et compétents qui partent à l'étranger. Ils veulent que le gouvernement leur dise clairement où il entend nous mener et comment ils seront soutenus.

Au moment même où le ministre des Finances faisait son exposé, le vérificateur général mettait en cause les priorités du ministère de la Défense nationale en matière de dépenses: large dépassement des coûts dans les immobilisations; mise en doute du financement et des capacités des forces de réserve; pièces de rechange trop coûteuses. Ironie du sort, nous augmentons nos engagements sans avoir une orientation claire, tandis que nous comprimons les budgets et que le vérificateur général s'interroge sur l'utilisation des fonds existants.